



2025 - 2^e semestre

FAŸ-LÈS-NEMOURS *infos*

le magazine municipal de votre village

Joyeuses fêtes !

sommaire

ACTUALITÉS page 2

ENVIRONNEMENT pages 3 à 5

PATRIMOINE pages 6 et 7

TRAVAUX pages 8 à 12

CULTURE, ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS pages 13 à 17

VIE CITOYENNE pages 18 et 19

URBANISME - ÉTAT CIVIL page 20

FAŸ-LÈS-NEMOURS *infos*

le magazine municipal de votre village

N°12 - 2^e semestre 2025

Directeur de la publication : Christian Peutot
Rédacteur en chef : Christian Peutot
ont collaboré à ce numéro : Hanspeter Badja, Bernard Brun, Guillaume Chantreau, Patrick Ferry, Éric Hamouche, Claude Michault, Romain Migeon, Gilbert Pavie, Christian Peutot, Corinne Rousteau, Emmanuelle Voiseux.

Photos : Guillaume Chantreau, Romain Migeon, Christian Peutot.
PAO/Impression : DELAcreation/CreaDesignLP
Quantité : 300 exemplaires

Ce magazine est consultable en ligne.
La reproduction même partielle de ce document est interdite sans l'accord préalable.

www.fay-les-nemours.fr



mot du maire

Je m'associe à tout le Conseil municipal pour vous souhaiter de **belles fêtes de Noël et de fin d'année**. J'espère vous retrouver le 17 janvier en salle polyvalente pour les **Vœux de la municipalité** avec le moment de convivialité qui suivra.

C'est le dernier journal communal d'une mandature qui se termine en mars prochain. Je souhaiterais remercier toute l'équipe municipale d'avoir œuvré à mes côtés du mieux que nous pouvions faire pour que ce village puisse se développer dans les meilleures conditions tout en restant fidèle à son image rurale et calme. Ce mandat a été dédié à la rénovation ou création de bâtiments comme l'église, la mairie, la médiathèque, l'aire de jeux pour enfants, le lotissement dans le parc mais aussi l'enfouissement des réseaux rue de l'église. Même si beaucoup reste à faire, nous pouvons dire que ce mandat a été fructueux pour le village. Pourtant la période est instable politiquement et nous subissons comme toutes nos entreprises un manque de visibilité politique et budgétaire.

Comme d'habitude ce journal vous présentera l'actualité, avec la visite de notre nouveau Sous-Préfet en octobre, le travail de l'ensemble de l'équipe municipale et la vie de nos associations. Celles-ci sont toujours aussi actives et vous proposent des activités. Les animations pour les enfants (Halloween et spectacle de Noël) ont été très appréciées de même que celles organisées par A.L.A. (brocante, marches, atelier des séniors, gymnastique), l'exposition du club photos « Un Clic » mais également celles des chasseurs avec les tournois de foot et de pétanque. La randonnée nocturne intercommunale organisée à nouveau par l'Office de Tourisme intercommunal, la municipalité et les associations A.L.A. et de Chasseurs. La médiathèque est de plus en plus vivante et sa fréquentation a fait un bond. Je félicite et remercie l'ensemble des bénévoles qui œuvrent sur la commune. Sans eux, de nombreuses activités proposées ne verrait pas le jour.

Dans ce numéro, nous aborderons également les travaux nombreux qui ont eu lieu sur la commune ainsi que ceux qui se poursuivent encore. Les travaux d'eaux pluviales, de sécurité routière rue de Foljuif, les travaux d'eau potable via le nouveau syndicat de l'eau.

Le projet de vidéoprotection sur le village est lancé pour un déploiement en 2026, nous avons établi les demandes de subventions à l'Etat, la Région et le Département. Comme la préservation de l'environnement avec de l'éco pâturage dans le parc, la pose de candélabres solaires sur

quatre lieux isolés du réseau et le travail de nos agents sur les espaces verts sur la commune.

Là aussi notre Eglise a fait l'objet d'un dépôt d'un permis de construire et d'une déclaration de travaux, de dépôts de subvention. Parallèlement le cabinet d'architecte travaille sur le dossier de consultation des entreprises pour lancer le marché de travaux après les élections municipales de mars 2026. Le 20 octobre dernier lors des journées du patrimoine, nous avons signé la deuxième souscription avec la Fondation du Patrimoine et deux associations partenaires pour financer une partie de nos travaux. Notons aussi qu'un nettoyage des façades a été réalisé par une entreprise spécialisée de drones pour retrouver une blancheur de la pierre que nous avions oubliée.

Un point sur l'urbanisme toujours très actif vous sera proposé ainsi que sur l'état civil avec un record de mariages réalisés sur la commune pour l'année 2025 !

On évoquera aussi les projets éoliens et de renforcement de ligne électrique pour la SNCF sur les communes de la communauté de communes voisines. Un nouveau transformateur sera posé à la gare de Souppes-sur -loing et sera raccordé au poste R.T.E. de notre village, suscitant une incompréhension de notre part quant à la position de l'Etat et des porteurs de projet qui n'entendent pas nos désideratas en matière de respect de nos infrastructures communales. Nous verrons ensuite les travaux sur le réseau d'eau potable du village, la qualité de notre eau et notamment la suppression des branchements en plomb. J'ai œuvré aussi pour que nous soyons la première commune de la communauté de communes a testé le réseau Lorawan pour la télémétrie des compteurs d'eau potable.

Voilà autant de sujets qui rythment la vie trépidante de notre village dans lequel il fait bon vivre et qui est à la pointe des actions de notre territoire.

Nous sommes heureux de vous inviter aux Vœux du maire et du Conseil municipal, le samedi 17 janvier à 11h à la salle polyvalente. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous souhaitons, par anticipation, une belle et bonne nouvelle année 2026 !

Christian Peutot

Maire

3^e Vice-président à la C.C.P.N.
Président du SIAEP

Bien cordialement,

ACCUEIL DE M. LE SOUS-PREFET



Ce lundi 27 octobre, nous avons accueilli M. BOUZAR, le nouveau Sous-préfet de l'arrondissement de Fontainebleau, afin de faire une présentation de notre commune et de reprendre les dossiers en cours.

Nous avons abordé la vidéoprotection que nous sommes en train de gérer administrativement avant son déploiement en 2026, comme le sujet de l'Église où nous sommes en recherche de subventions, travail important et nécessaire pour une petite commune comme la nôtre.

La présence du poste RTE sur Faÿ est là aussi un problème, puisque toutes les éoliennes à 20 km aux alentours y sont reliées avec des désagréments non financés pour nos voiries et trottoirs.

Puis en tant que Président du Syndicat de l'eau et de l'assainissement, nous avons échangé sur les nouvelles redevances de l'agence de l'eau, et sur son 12^e plan qui prévoit 14% de baisse de prélèvement de quantité d'eau dans la nappe à 2030.

Nous avons ensuite terminé par le Plan Climat Air Energie Territorial pour évoquer nos différents projets et développement à venir.

Nous pouvons saluer un représentant de l'Etat à l'écoute, très sympathique, compréhensif qui a souhaité venir sur place découvrir Faÿ et prendre en compte dès sa prise de poste les remontées de terrain, afin de traiter avec les élus les problèmes divers et nombreux. **Christian Peutot**

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 15 et 23 mars, votez pour une liste complète

Le mode de scrutin a changé en 2025. Il s'agit pour les communes de moins de 1000 habitants d'un **scrutin de liste avec parité**.

Qu'est-ce qu'un scrutin de liste ?

Vous devez soit voter pour la liste complète, soit vous pouvez rayer un nom mais votre bulletin sera alors considéré comme nul.

La parité est une quasi-égalité (nombre impair de candidats) de genre homme et femme sur la liste.

De plus, pour les communes d'un nombre d'habitants compris entre 500 et 1000, nous pouvons constituer une liste de 13, 15 ou 17 élus. La loi a souhaité apporter une certaine flexibilité. **Christian Peutot**

COUP DE GUEULE !

Le barbecue construit bénévolement par nos chasseurs pour tous les Faÿssiens a été détruit avant le week-end du 25-26 octobre au stade. Nous mettons pourtant des équipements communaux à disposition de tous pour favoriser le bien-être dans notre village.

Une plainte a été déposée et nous espérons identifier les responsables. Cet acte, tout comme d'autres dégradations constatées, est inacceptable dans un village où chacun souhaite vivre dans le calme et l'harmonie.

Nous travaillons à l'installation de caméras pour sécuriser biens et personnes d'ici 2026. En attendant, le stade restera fermé jusqu'à nouvel ordre, et toute personne trouvée sur place sera immédiatement reconduite conformément à un arrêté à venir.

Christian Peutot



ÉLAGAGE HIVERNAL

L'élagage régulier de vos arbres et arbustes, de préférence en automne ou en hiver, consiste à couper certaines branches pour orienter ou limiter leur développement, préserver leur esthétique et leur santé, et assurer leur longévité.

- Pour un arbre de moins de 10 ans, un élagage annuel est conseillé.

- Au-delà de 10 ans, un élagage tous les deux ans suffit. En période hivernale, c'est le moment idéal. L'élagage permet aussi d'éviter les conflits de voisinage ou les gênes sur les voies communales, où il constitue une obligation légale.

- Tout arbre de plus de 2 m doit être situé à au moins 2 m de la propriété voisine, et les branches dépassant chez les voisins ou sur la voie publique doivent être coupées.

L'élagage limite également les maladies, les infestations d'insectes et les risques de chute de branches. Merci à toutes les Faÿssiennes et tous les Faÿssiens pour leur implication, garantissant un cadre de vie harmonieux et sécurisé.

Gilbert Pavie





ÉCOPATURAGE DANS LE VILLAGE

Une initiative écologique et locale en partenariat avec la Ferme de Filbois.

Durant trois semaines au mois d'août, le parc de Faÿ a accueilli de nouveaux habitants à quatre pattes !

Dans une démarche respectueuse de l'environnement, la commune a expérimenté l'éco-pâturage : une méthode naturelle d'entretien des espaces verts où les animaux remplacent les tondeuses.

Cette initiative, mise en place avec la Ferme de Filbois, située à Aufferville, a permis d'entretenir les espaces du parc tout en favorisant la biodiversité. Les moutons, discrets et efficaces, ont contribué à la régulation naturelle des herbes.

Au-delà de son aspect écologique, ce projet a suscité la curiosité et l'enthousiasme des promeneurs, petits et

grands, venus observer les animaux paître et redécouvrir le lien entre nature et vie rurale.

Un grand merci à l'éleveur de la Ferme de Filbois, dont les parents habitent Faÿ-lès-Nemours depuis plusieurs générations, pour sa collaboration et son engagement en faveur d'une gestion plus durable de nos espaces. Grâce à Mr Morisseau l'éco-pâturage a pu se dérouler dans l'enceinte de l'ancien parc du château.

Faÿ-lès-Nemours confirme ainsi son engagement pour un entretien plus respectueux de l'environnement et le soutien de ses partenaires locaux. Une belle initiative où écologie, bon sens et tradition rurale se rencontrent harmonieusement.

Romain Migeon



CANDÉLABRES SOLAIRES

Comme nous l'avons déjà fait au cours du mandat, nous avons de nouveau sollicité la Région Île-de-France dans le cadre de son **Budget Participatif Écologique** afin de poursuivre l'amélioration de notre éclairage public. Ce dispositif, dédié au soutien des projets durables, nous permet d'installer **quatre nouveaux candélabres solaires** avec un reste à charge limité pour la commune : seulement 30 %, soit **3 600 €**, ce qui constitue une aide financière importante pour notre budget.

Ces nouveaux équipements seront implantés **route de Chatenoy, allée de la Sapinière, rue des Roches et rue du Buisson des Rochettes**, des secteurs choisis pour renforcer la sécurité et le confort des habitants. La technologie solaire offre un éclairage efficace tout en **réduisant fortement nos coûts d'investissement et de fonctionnement**, grâce à une autonomie complète et une consommation énergétique quasi nulle.

Avec ce projet, nous poursuivons notre engagement pour un village plus agréable, mieux éclairé et résolument tourné vers une gestion énergétique responsable.

Christian Peutot

LE SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

En 2025, 9 contrôles de bon fonctionnement et d'entretien ont été réalisés chez les habitants par les agents techniques communaux et en 2026, 42 nouveaux contrôles seront réalisés par le concessionnaire du SMEAPN (Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nemours).

- **Contrôles obligatoires de bon fonctionnement et d'entretien tous les 5 ans**

Les propriétaires seront informés individuellement par un courrier.

En cas de refus du contrôle, la commune ne pourra en aucun cas porter une responsabilité quelconque en cas de dysfonctionnements de l'installation ou en cas de pollution.

- **Campagnes de vidanges groupées**

La vidange de l'installation doit être impérativement réalisée par une entreprise agréée par la préfecture. Les listes sont consultables sur le site internet de la mairie et de la préfecture.

Les entreprises agréées sont tenues de déverser les vidanges en station d'épuration.

Annuellement, 2 campagnes de vidanges groupées sont programmées au printemps et à l'automne, à un tarif préférentiel par l'entreprise agréée et conventionnée SARL Des Brosses de Treilles en Gâtinais 45.

Les dates sont consultables à la rubrique Eau et assainissement sur le site internet de la mairie.

- **Nouvelles installations ou rénovations**

EToute nouvelle installation et rénovation est soumise à une demande sur le Formulaire disponible sur le site internet ou en mairie.

L'installateur doit impérativement prendre contact avec la

mairie pour faire contrôler la conformité des travaux avant le remblaiement complet de l'installation.

- **Vente ou achat immobilier**

Le diagnostic de l'installation existante doit être réalisé par un organisme extérieur agréé (le concessionnaire du syndicat est conventionné et réalise ce diagnostic).

Tout nouvel acquéreur d'une habitation ayant une installation non conforme a l'obligation impérative de réaliser la mise aux normes de son installation, dans un délai d'un an après la signature de l'acte de vente.

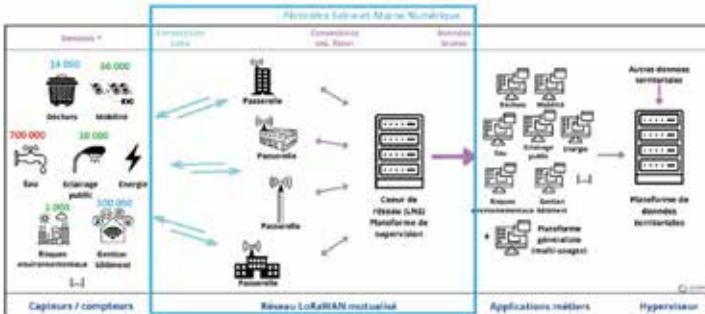
Hanspeter Badja



LONG RANGE WIDE AREA NETWORK

Le **LoRaWAN** est un réseau longue portée et basse consommation permettant de transmettre les données de nombreux capteurs vers un serveur via des antennes. Il sert à de multiples usages : suivi des crues, parkings, énergie, éclairage public, compteurs d'eau, qualité de l'air, incendies, températures des bâtiments, arrosage, déchets, bruit, piscines, élevages, fuites d'eau, géolocalisation de véhicules, suivi de patients, matériel hospitalier ou marchandises...

Le **Syndicat de l'eau et de l'assainissement** a accepté la proposition de **Seine-et-Marne Numérique** d'installer **35 à 40 antennes** sur les 24 communes pour permettre la télémétrie des **4500 compteurs d'eau** qui seront remplacés en trois ans. Les habitants pourront suivre leur consommation ou détecter une fuite via une application.



Le **16 octobre**, une **1^{ère} antenne LoRaWAN** a été installée sur la mairie de **Fay-lès-Nemours**, première commune du département équipée d'un compteur communicant SAUR. Le dispositif sera testé sur la Communauté du Pays de Nemours avant d'être étendu à toute la Seine-et-Marne.

Christian Peutot



SMEAPN



Le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nemours a vu le jour au 1^{er} janvier 2025, résultant de la fusion de quatre syndicats.

En 2025, après avoir fait de la pédagogie auprès des élus des communes qui le souhaitaient, j'ai présenté le fonctionnement du nouveau syndicat avec une estimation de la convergence tarifaire à 5 ans et les intérêts de mutualiser les excédents comme des coûts de fonctionnement comme d'investissement de plus en plus lourds.

La convergence tarifaire à 10 ans a été calculée en tenant compte de paramètres comme les plans pluriannuels d'investissements, les dettes de chaque ex-syndicat et commune, des amortissements, les charges de fonctionnement, les nouvelles taxes agence de l'eau, les excédants versés des budgets des ex-syndicats et communes mais aussi le niveau de recettes...

Les communes d'**Amponville**, de **Villiers-sous-Grez**, de **Larchant**, de **Guercheville**, de **Guarentreville** ont rejoint le nouveau syndicat en 2025. Nous serons **23 communes** pour l'eau potable prenant en compte les communes des ex-syndicats : Burcy, Fromont, Rumont, Buhiers, Boulancourt, Nanteau-sur-essonne, Augerville -La -Rivière, Grez-sur-Loing, Moncourt-Fromonville, Nemours, Saint-Pierre-les-Nemours, Bagneaux, Darvault, Aufferville, Chevrailliers, Chatenoy, Ormesson et Faÿ-lès-Nemours.

Pour l'**assainissement collectif**, toutes les communes ont adhéré sauf Larchant et Moncourt-Fromonville. Nous serons 9 communes Nemours, Saint-Pierre, Grez-sur-loing, Bagneaux, Darvault, Poligny, Villiers-sous-Grez, Buthiers et Guercheville.

Pour l'**Assainissement Non Collectif** : les élus des communes pouvaient faire le choix soit de rester au PNR, soit d'intégrer le SMEAPN, soit de rester en **prestation privée** comme Buthiers. Nous dénombrons 10 communes qui seront présentes au SMEAPN pour l'ANC. Nemours, Saint-Pierre-les-Nemours, Grez-sur-loing, Bagneaux, Darvault, Poligny, Villiers-sous-Grez, Guercheville et Faÿ-lès-Nemours.

Pour notre commune le service du SPANC sera assuré dorénavant par le concessionnaire du syndicat avec un coût différent pour le contrôle périodique de bon fonctionnement mais une fréquence de visites moins élevée. **8 ans contre 5 ans** auparavant.

Les contrôles de cession, de conception et de réalisation resteront gérés par la SAUR. Les élus ont souhaité professionnaliser le service.

Qualité de l'eau

Suite aux interrogations suscitées par un article de presse anxiogène, il est utile de rappeler les seuils réglementaires : une limite de qualité nécessitant des actions correctives, et une limite sanitaire interdisant la consommation.

Trois problématiques existent :

Nitrates : l'usine de Saint-Pierre-les-Nemours traite efficacement, avec des taux très en dessous de 50 mg/L.

Chloridazone desphényl : grâce à l'installation de filtres plus performants, les valeurs sont repassées sous la limite de qualité.

Perchlorate : non soumis à des seuils sanitaires, seulement à des recommandations pour biberons (4 µg/L) et femmes enceintes (15 µg/L). Une dilution des eaux permet déjà une baisse sensible, même si le seuil pour les biberons n'est pas encore totalement atteint.

Encore une fois, je voudrais rassurer les plus inquiets. Avec notre grand syndicat nous pouvons qu'être plus sereins quant à sa faculté financière de pouvoir répondre à une législation plus draconienne. **Christian Peutot**



RÉFLECTION DE L'ÉGLISE

Suite à l'incendie d'un véhicule le 1^{er} janvier 2025 à minuit, le mur d'enceinte de l'Eglise donnant sur la rue du même nom a été fragilisé. Il était déjà prévu de le remettre en état avec ceux de cet édifice du 12^e siècle.

Les experts d'assurance sont venus réaliser un devis dans l'urgence. Nos architectes nous ont conseillé ensuite de faire une étude plus poussée avec un cabinet d'études structures, le Cabinet Bancon pour avoir une vue sur les fragilités de l'ensemble du mur déjà bien versé vers la rue en contre-bas par les poussées de la terre en surplomb qui gorgée d'eau exerce des pressions sur l'édifice.

Le cabinet est venu le 2 mai pour sonder et analyser l'état du mur, ses conclusions ont été rendues pour constater une détérioration manifeste du mur à reprendre dans des délais. Après cette étude globale le cabinet d'architectes Oriel a préparé le permis de construire pour le bâtiment inscrit et une déclaration préalable pour les abords et aménagements diverses indépendants de l'édifice.

Les dossiers de demandes de subventions à La Direction Régionale des Affaires Culturelles (Etat), la Région Ile-de-France et le Département ont été réalisés aussi par le Cabinet.

Viendra ensuite le dossier de consultation des entreprises afin de pouvoir lancer le marché et commencer la tranche n°1 en 2026.

Cette tranche estimée de 600 000€HT intègre les travaux détaillés dans l'article sur la signature de la deuxième souscription avec la Fondation du Patrimoine :

- 1- Consolider le mur de soutènement donnant sur la rue de l'Église
- 2- Rétablir la stabilité de la façade ouest.
- 3- Stabiliser l'arc doubleau du chœur.
- 4- Mettre sous surveillance les maçonneries du clocher, de l'abside et de la chapelle sud.
- 5- Restaurer l'intérieur pour permettre la réouverture de l'Église.

Christian Peutot



Nettoyage des façades de l'Église par les drones

Le 5 juillet dernier la société Ty Drone venait nettoyer les façades de l'église à l'aide de drones. Un compresseur sur le terrain transfère un produit bio qui est pulvérisé par le jet haute pression du drone à la hauteur d'où il va être piloté.

Ce produit agit pendant trois semaines pour donner un rendu très significatif après que les champignons soient devenus parfois roses-orangés !

Ceci permet, en plus des perches maniées par un autre personnel sur le sol de couvrir toutes les surfaces des façades de l'édifice.

Un autre drone a permis de réaliser un film du drone en action. Nous souhaitons remercier cette entreprise pour la qualité de traitement des façades de notre Église !

Christian Peutot



Signature de la 2^e souscription avec la Fondation du Patrimoine

Lors les journées du Patrimoine du **dimanche 20 septembre** nous en avons profiter pour symboliquement inviter Mme Portelli, Conseillère Régionale en charge du Patrimoine et de la Culture, afin de lui faire visiter l'Église.

Puis vers 15h, en présence des représentants des deux associations **ALA et Chasseurs**, M. Chantereau et M. Hamouche, qui prennent part aux manifestations réalisant des **dons à la Fondation du Patrimoine**, nous avons signé la 2^e souscription avec la Fondation du Patrimoine. Je souhaitais remercier tous les bénévoles de ces deux associations pour leur engagement à aider notre patrimoine en contribuant financièrement sur leurs propres activités.

Il s'agit d'aider à financer la **rénovation de l'Église** sur un cycle de 3 ans, à hauteur de **600 000 €HT** de travaux à engager.

Teneur des travaux :

- **Consolider le mur de soutènement donnant sur la rue de l'Église** : talutage du terrain, restauration du mur (création de barbacane, rejoints et chapeau à refaire), un muret de soutènement pour retenir les terres. Etablir un assainissement des eaux pluviales côté nord- ouest.
- **Rétablissement la stabilité de la façade ouest** : reprise ne sous-œuvre des fondations du caquetoire et du contrefort ouest, reprises structurelles des maçonneries et de la charpente du caquetoire, pose de complexe drainant périphérique.
- **Stabiliser l'arc doubleau du chœur** : mise en œuvre de tirant.



- **Mettre sous surveillance les maçonneries du clocher, de l'abside et de la chapelle sud** : pose de témoins en façade du clocher, de l'abside et du chœur et pose de capteurs de détection pendant un an.
- **Restaurer l'intérieur pour permettre la réouverture de l'édifice** : restauration des façades du pignon de la nef, du caquetoire et de la grille d'entrée, restauration intérieure de la nef, mise aux normes de l'installation électrique, éclairages intérieurs et installations de sonorisation, mise en lumière des façades, mis en conformité et protection contre la foudre.

La possibilité de **défiscaliser 66%** du montant imposable d'un don réalisé à la Fondation du Patrimoine est offerte à tous donateurs.

Je souhaitais à ce titre remercier tous les généreux donateurs qui ont déjà donné pour les tranches précédentes liées à la rénovation de la couverture et de la charpente.

La commune a pu ainsi récolter une somme de 46 000 € et financer une partie des travaux.

Christian Peutot

LES MURS DE NOTRE VILLAGE

Fay-Lès-Nemours est relativement ancien et de nombreux murs que l'on peut voir ou toucher, qu'ils soient privatifs ou communaux, témoignent de son histoire et de son architecture.

Ces murs délimitent des jardins, des enclos où séparent différentes zones du village, apportant du charme et du caractère aux maisons et bâtiments. Notre mairie rénovée et notre Église St-Sulpice nettoyée sont des témoins précieux de l'histoire locale dont nous devons prendre soin.

Le Conseil Municipal a décidé les travaux suivants dont certains sont terminés, d'autres en cours ou à programmer :

- Le mur rue de Montivier, au niveau du lotissement, a été rénové.
- Le mur du stade délimitant la propriété de M. Didillon a été reconstruit à l'identique.
- Le mur rue de l'Église sera restauré en conservant son authenticité.



• Le mur du stade au niveau de la mesure a été repris et sera complété, en respectant également la technique ancienne de cet appareillage de moellons.

• Le mur séparant la Mairie de la propriété de Mme Prévost face au Cabinet infirmier, sera démonté et reconstruit en conservant l'aspect ancien.

L'entretien et la restauration des murs de notre village sont essentiels pour préserver le patrimoine rural, conserver l'authenticité, le charme de l'ancien, témoin d'un savoir-faire unique, et assurer la sécurité des habitants de notre village. Le Conseil municipal restera toujours vigilant à ce titre.

Gilbert Pavie

TRAVAUX DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

22 Rue des Prés

comme évoqué dans le précédent journal, il a été posé deux avaloirs de chaque côté de la rue, donnant vers un puisard de deux fois la surface escomptée du fait de la présence de roches en sous-sol.

La pluie orageuse du lundi 20 octobre a pu valider le bon fonctionnement de cette nouvelle installation. Nous remercions vivement de nouveau, Madame Gislaine Dreux propriétaire du terrain.

19 rue Grande

là aussi deux avaloirs ont été posés de chaque côté de la rue et reliés par une canalisation à celle allant au bassin d'infiltration de la Sapinière.

Bassin de la rue de Montivier

deux caniveaux ont été fixés sur des roches, permettant de limiter l'érosion en cas de fortes pluies mais aussi de stabiliser le versant supérieur du bassin et la chaussée.



Remise en état de l'entrée du lotissement rue des Roches

À la demande des propriétaires du lotissement de 4 maisons de la rue des Roches, nous avons procédé au resurfaçage et mise en enrobé de la partie du domaine public.

Remise en état d'avaloirs rue de Foljuf, rue des Prés

Comme un cône l'indiquait pendant un certain temps, il fallait refixer deux avaloirs déformés par les véhicules lourds passant dessus. La maçonnerie a été refaite pour améliorer leur fixation.



VIDÉOPROTECTION

Le conseil municipal sur ma proposition a décidé de doter notre village d'une surveillance par caméras pour répondre aux demandes de la Gendarmerie, des services de l'Etat comme de nos assureurs.

16 caméras seront installées sur 10 sites et un matériel adapté de visionnage dans des conditions très encadrées sera installé, au 1^{er} étage de la mairie.

Ce projet recevra des **subventions de l'ordre de 70%** au maximum du Département avec son bouclier de sécurité, de la Région Ile-de-France et de l'État. Le montant estimé de reste à charge pour la commune sera de 57 000 €.

Nous avons choisi de positionner les caméras en fonction de l'historique des faits qui se sont déroulés sur la commune mais aussi aux différentes entrées du village comme l'étude de la Gendarmerie l'a mis en évidence.

Les caméras seront de deux types : un **type VPI**, pour lire les plaques d'immatriculation et un autre de **type panoramique** pour avoir une vue globale à 180° ou 360°. La liaison pour la transmission sera par fibre optique dédiée et pour deux points uniquement relayés par GSM.



L'appel d'offre sera mis en ligne au 1^{er} trimestre 2026 et les plis seront ouverts en commission d'appel d'offres en juin 2026. **Les travaux ne débuteront qu'en septembre 2026.**

Le choix d'équiper le village est dicté par le besoin de **sécurité de chacun** d'entre nous et de pouvoir le cas échéant **aider les services de Polices et de Gendarmerie** pour leurs enquêtes.

Nous aurions aimé pouvoir terminer le projet vidéoprotection avant la fin du mandat mais il était dommageable de ne pas recourir au taux maximal de subventions comme dans tous les projets que nous portons.

Christian Peutot



ILLUMINATIONS DE NOËL

Depuis 2020, l'entreprise SOMELEC était titulaire du marché public concernant les illuminations de fin d'année.

Le marché étant arrivé à terme, un appel d'offre a été lancé à la fin du deuxième trimestre 2025.

Deux entreprises ont répondu à notre sollicitation. Il s'agit des entreprises Ineo et SOMELEC.

L'entreprise SOMELEC n'a pas remis, à l'appui de son offre, tous les documents demandés par le règlement de la consultation. De plus son offre était financièrement supérieure à celle de son concurrent.

L'offre de l'entreprise INEO a été retenue comme l'offre la « mieux disante » et a été validée en Conseil municipal le 27 juin dernier.

Claude Michault

TRAVAUX DE RENFORCEMENT ÉLECTRIQUE DE LA LIGNE R DE TRAIN MONTARGIS-PARIS

Un nouveau transformateur de tension sera implanté à la gare de Souppes-sur-loing Devinez qui va l'alimenter ?
Le poste R.T.E. de Faÿ-Lès-Nemours.

C'est donc Enedis via son sous-traitant TPF qui va s'occuper d'alimenter ce transformateur par deux câbles en parallèle espacés au minimum de plus de 3 mètres de 150mm² de section en aluminium.

Ces câbles passeront par Bagneaux, la Madeleine et Souppes-sur-loing.

La sortie du poste RTE de Faÿ-Lès-Nemours se fera soit par un champ jusqu'à la rue de la Garenne soit par la rue de Chaintreauville et rue de l'Eglise.

J'ai demandé via notre interlocuteur Enedis à la SNCF commanditaire du projet de prendre en charge la rénovation de la totalité de la chaussée si les câbles passent par nos rues.

À cette heure nous sommes dans l'attente du retour du porteur du projet.

Christian Peutot





RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le concessionnaire du syndicat mixte de l'eau potable et de l'assainissement le SMEAPN dans le cadre de sa délégation de concession, et de sa gestion patrimoniale est chargé de supprimer les **canalisations fuyardes**.

Historiquement, la venue de l'Internat Professionnel d'Education Surveillé dans le parc dans les années 1960 a nécessité de renforcer le réseau d'eau potable. Plutôt que de changer la canalisation qui existait, une autre canalisation a été posée en parallèle de celle existante. Depuis la plus ancienne fuit régulièrement.

D'autre part entre le clos des Orchidées et le petit Bagneaux une seule canalisation d'un diamètre de 80 mm est fuyarde aussi et ne permet pas de bien alimenter (débit insuffisant) la bouche d'incendie en bas de l'allée de la Sapinière. Pour cela il sera posé une canalisation de 150mm afin d'**améliorer la défense incendie du village**.

De plus la canalisation est en acier. Il faut savoir qu'en moyenne une canalisation en acier ne dure qu'entre 40 à 50 ans, alors qu'une en fonte spéciale peut durer entre 80 à 100 ans.

Il faut aussi savoir que c'est la canalisation de Faÿ-Lès-Nemours qui alimente les communes de Chevrainvilliers, Châtenoy, Ormesson et Aufferville en eau potable traitée venant de l'usine de traitement de St-Pierre-les-Nemours. Il est donc obligatoire que cette canalisation soit de bonne facture.

Il sera aussi procédé aux derniers **changements des branchements en plomb** pour que le village en soit en totalité dépourvu. Il en va de la protection sanitaire de tous. Sachez que depuis la fin du premier tronçon, nous avons enregistré une consommation de 65 m³/jour au lieu de 120m³/jour. Les travaux s'en trouvent pleinement justifiés !





Les travaux étendus sur 2,4 km avec un coût estimé de 300 000 euros ne sont pas encore terminés. En effet le premier tronçon du petit Bagneaux au cimetière s'est achevé à la mi-novembre pour ensuite passer à la suppression de la canalisation en doublon, refaire les branchements sur celle conservée et supprimer ceux en plomb.

Nous avons changé sur le premier tronçon 7 branchements plomb supplémentaires qui n'avaient pas été identifiés, cela place à 60 branchements renouvelés.



Le 4 novembre, un incident sur un câble électrique sous tension mal repéré sur un plan officiel a entraîné une coupure d'électricité dans tout le lotissement. Deux coupures d'eau ont été nécessaires pour raccorder la nouvelle canalisation.

Je souhaite remercier tous les habitants pour leur compréhension. Sachez que les travaux et leurs désagréments passagers permettront d'éviter bien des problèmes dans le futur.

Un grand merci à tous !

Christian Peutot



TRAVAUX ET ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Depuis le début de l'année, nos agents municipaux ont été très actifs pour entretenir et embellir notre commune, sous la coordination de M. le Maire, Christian Peutot et de moi-même, Romain Migeon. Vous les avez sûrement croisés dans les rues, sur les chemins ou autour des bâtiments communaux, toujours au service du village et de ses habitants. Leur travail, souvent discret, rend notre quotidien plus agréable et notre commune plus accueillante.

Au printemps, ils ont commencé par remettre en état la signalisation au sol, avec le traçage des lignes blanches, des passages piétons et des marquages de sécurité tels que « STOP ».

Les trottoirs, qu'ils soient enherbés, goudronnés ou gravillonnés, ont été désherbés et nettoyés, tandis que le terrain de football a été tondu avec soin. Les lieux symboliques ont également reçu toute leur attention : le Monument aux Morts, le cimetière, l'allée piétonne et les boulodromes ont été désherbés et entretenus. Le jardin du souvenir et les sépultures des Soldats morts pour la France ont été particulièrement soignés, en hommage à leur mémoire.

Nous pouvons aussi les croiser sur les chemins agricoles et les sentiers de randonnée, qui ont été entretenus avec régularité. Faucher, nettoyer, dégager les arbres tombés... tout a été fait pour que les randonneurs puissent profiter pleinement des circuits menant aux polissoirs et de nos beaux paysages. Les massifs et jardinières fleuries ont été arrosés et entretenus, apportant couleur et fraîcheur au village. Les haies et arbustes, présents un peu partout, ont été taillés afin de garantir sécurité et harmonie.

Tout au long de l'année, nos agents poursuivent leur travail dans les bâtiments communaux, assurant le ménage régulier dans la salle des associations, la médiathèque, la

salle polyvalente, la mairie, l'église, le service technique et l'aire de jeux. Ils prennent également en charge les états des lieux entrants et sortants pour les locations, veillant au bon fonctionnement des services. Le nettoyage régulier des avaloirs communaux permet de maintenir un bon écoulement des eaux pluviales.

À l'approche de l'hiver, nos agents se mobilisent aussi pour assurer la sécurité de tous en procédant au salage des axes routiers communaux dès les premiers signes de gel. Cette vigilance quotidienne contribue à maintenir la circulation et la sécurité des habitants, même par temps difficile. Ils participeront également à la magie de Noël en installant certaines décorations en mairie et sous le préau et en décorant certains sapins dans tout le village, pour le plaisir de tous.

Tout au long de l'année, leur professionnalisme, leur polyvalence et leur investissement quotidien font une réelle différence dans la vie du village. Merci à eux de rendre notre commune plus belle, plus sûre et plus agréable à vivre par leur engagement à nos côtés. **Romain Migeon**



TRAVAUX DE SÉCURISATION RUE DE FOLJUIF

Suite à la réunion avec les habitants de la rue de Foljuif se plaignant de la vitesse excessive dans la rue, nous avions réalisé une réunion dans cette rue un soir pour entrevoir un aménagement possible.

Nous avons déposé une demande de subvention au Département pour obtenir 60 % de subvention.

La solution consiste à construire deux îlots de ralentissements avec un rétrécissement de la chaussée accompagné d'un coussin berlinois central, des quilles de chaque côté et des panneaux avertisseurs.

Les travaux ont été réalisés en novembre et ont permis pour un montant de 12 000 € HT d'aménager la rue.

Cette solution a été rediscutée avec M. Chantereau représentant les agriculteurs utilisant la rue. **Christian Peutot**





BAL CHAMPÊTRE - 5 JUILLET

Comme chaque année, ce fut avec plaisir que l'association (en collaboration avec la mairie) a organisé le Bal Champêtre de Faÿ.

Au programme, l'orchestre de JF Carcagno ; mais surtout une soirée d'échanges, de rires, de danse... et même de pétanque pour certains.

La date est déjà prise pour l'an prochain !

Éric Hamouche

A.L.A.

BROCANTE - 14 SEPTEMBRE

Plus de 300 personnes accueillies avec plus d'une centaine d'exposants malgré un temps pluvieux

Comme le dit le dicton : « Brocante pluvieuse, brocante heureuse ».

Malgré une météo quelque peu capricieuse, nous avons eu le plaisir d'organiser la Brocante-Vide Grenier 2025.

Bien qu'influente, la météo grise n'a pas réussi à décourager ni les exposants, ni les visiteurs qui furent nombreux ; notamment à l'heure du déjeuner. Merci à tous de votre présence et votre soutien.

Éric Hamouche



NOËL DES ENFANTS - 7 DÉCEMBRE



ACTIVITÉS TOUTE LES SEMAINES



ÉVÈNEMENTS 2026

- *Samedi 17 janvier - Vœux du Maire*
- *Courant janvier - Assemblée générale*
- *En mars - Soirée dansante*
- *En mai - Fête des voisins*

*Et toujours, tout au long de l'année,
vous pouvez nous retrouver*

- Marche : lundi et vendredi
- Cours de gymnastique seniors à la salle polyvalente : mardi et jeudi matin de 9h à 10h
- Atelier déco et jeux : jeudi après-midi



NOS SENTIERS AU CLAIR DE LUNE

Le 6 décembre, nous avons accueilli au stade la randonnée nocturne *Nos sentiers au clair de lune*, organisée par l'Office de Tourisme du Pays de Nemours.

Près de **900 participants** qui ont pu découvrir un nouveau parcours, empruntant les chemins des communes de Bagneaux-sur-Loing, de Faÿ-lès-Nemours et de Saint-Pierre-lès-Nemours.

Plusieurs parcours étaient proposés, 14 km, 9 km et 5 km, afin que chacun puisse profiter de cet évènement. Sur les communes de Bagneaux-sur-Loing et de Faÿ-lès-Nemours, des points de ravitaillement pour les parcours de 14 km et 9 km étaient également prévus, organisés par des bénévoles.

À Faÿ, était proposé du vin chaud, du chocolat chaud ainsi que de belles pommes. Un **spectacle de cracheur de feu** a été joué pendant toute la durée du ravitaillement. Près de 750 personnes sont passées par notre village.

Je souhaitais saluer le travail de tous les bénévoles de

l'association de chasse présidée par M. Chantereau et de ceux d'ALA qui ont œuvré encore tard dans la nuit après l'arrivée des derniers participants pour encadrer jusqu'au bout cet évènement.

Une très belle soirée au Pays de Nemours !

Je sais aussi que de nombreux Fayssiens ont regretté la **Ronde des Abeilles**. Elle sera très vite réorganisée et peut-être en **version plus estivale** avec une belle omelette géante... comme on les aime !

Christian Peutot



CÉRÉMONIES

La commémoration du 107^e anniversaire de l'Armistice, les médaillés du travail et la récompense des bacheliers

En présence de notre référente de la Gendarmerie nationale, une quarantaine de Fayssiens se sont retrouvés devant notre Monument aux Morts le mardi 11 novembre à 11h pour rendre hommage à nos Morts faÿsiens, mais aussi plus largement sur le plan National, aux Morts dans des conflits récents et notamment au Maréchal chef des logis Fany Claudin décédée au liban en novembre 2024.

À l'issue de cette cérémonie, nous avons remis les diplômes des médailles du travail, deux médailles grand or (40 ans)

à Messieurs Thierry Cigala et Frédéric Knauss, deux de vermeille (30 ans) à Madame Corinne Joyeux et Monsieur Patrick Gérard que nous félicitons pour leur exemplarité au travail.

Nous avons également récompensé et félicité notre Bachelière 2025 Justine Farnier, et nos Bacheliers Enzo Desquenne, Camille Mebrouck-Schwar et Romain Knauss en leurs offrant un bon d'achat de 50 €. **Corinne Rousteau**



TOURNOI DE PÉTANQUE



Le 8 juin, 25 équipes se sont rencontrées le 08 juin sur les 14 terrains de pétanques du stade. Plus d'une centaine de personnes étaient rassemblées dans une atmosphère conviviale et amicale grâce à l'aide des élus et de l'association de chasse de la commune pour l'organisation de la restauration comme la réalisation de 3 nouveaux terrains supplémentaires.

Les trois premières équipes ont été récompensés de paniers garnis de produit locaux offerts par la Ferme de Laveau.

Une belle journée qui s'est vu récolter un montant 900 euros pour la souscription de l'église à la Fondation du Patrimoine qui permettra de financer une partie des nombreux travaux restant à faire. *Guillaume Chantereau*

TOURNOI DE FOOT



Le 7 septembre dernier, une douzaine d'équipe se sont affrontées lors du tournoi de sixt organisé par l'Association de Chasse par des bénévoles et des élus. Les chasseurs ont assuré la tenue la buvette et la confection des repas.

Une séance de penalty a été organisée à la pause méridiennne, pour le plaisir de tous les participants.

Félicitations aux trois premières équipes, là aussi récompensées par des paniers garnis offerts par la Ferme de Laveau.

Guillaume Chantereau

ASSOCIATION DES CHASSEURS



Fête du sanglier rôti du petit village Gaulois !

Le 20 septembre, nos amis les chasseurs ont assuré la restauration pour 190 personnes dans la plus grande convivialité et la bonne humeur et nous les en remercions !

Cet événement prévu en juin avait été annulé suite au risque d'orage. En septembre, seule la pluie n'avait pas été invitée mais toutes les convives ont bien apprécié le met préparé par l'équipe des chasseurs « Gaulois du village » qui ont commencé à cuire les cuisseaux depuis 5h30 du matin.

Un bon moment de convivialité pour tous et heureux de préserver nos valeurs et traditions ! *Guillaume Chantereau*

MEDIATHEQUE

MÉDIATHÈQUE

Suite à la démission de la première adjointe en juillet dernier, la nouvelle référente de la médiathèque Mme Claire Muzet a été désignée par le Conseil municipal comme oblige ses nouveaux statuts, en séance du 27 juin. Nous souhaitons la remercier ainsi que tous les bénévoles nouvellement arrivés : Mesdames Marie-claude B., Frédérique G., Véronique C., Sandra E. et M. Hanspeter qui oeuvrent pour faire vivre ce lieu.

Je souhaitais remercier les bénévoles pour avoir assuré les activités suivantes :

1- Ouverture de la médiathèque

Les horaires vous sont rappelés :

- **lundi de 10h à 12h**
- **mercredi de 15h à 17h30**
- **vendredi de 17h à 19h**
- **samedi de 16h à 18h**

2- Les bébés lecteurs

Jusqu'à une trentaine d'enfants se réunissent pour écouter les contes lus par les animatrices de la médiathèque le lundi au moins une fois par mois.

Les assistantes maternelles et parents apprécient le lieu et les diverses activités proposées.



Bébés lecteurs

3- Octobre en fête

Dans le cadre des fêtes de la science et du cinéma d'animation, une dizaine d'enfants ont créé leur propre dessin puis ont appris à les animer à partir de photos successives et juxtaposées. Leur film animé a été projeté la semaine suivante en médiathèque de Nemours. Cette activité a permis aux différents enfants de découvrir la base de l'image animée ce que l'on désigne par le cinéma.



Les Vendredis noirs

4- Les Vendredis noirs

Un auteur Christophe Vasse auteur de polars reconnu a été présent le 19 septembre dernier pour évoquer ses romans avec le club de romans policier de la médiathèque.

De nombreux échanges ont eu lieu avec le public qui ont débouché sur une dédicace.



Halloween

4- Halloween

La fête païenne a été fêté cette année à la médiathèque. Les petits diablotins, monstres accompagnés de leurs parents, ont pu lire des livres mais aussi écouter de façon attentive les contes « joués » par Claire. Ensuite tout le monde s'est focalisé sur le gouter où gâteaux et bonbons ont été offerts.



Halloween

*Fermeture de la médiathèque pour la période
des fêtes de fin d'année
du mercredi 24 décembre au lundi 5 janvier inclus*

LES JARDINS DE CARROUGE

Encore une belle saison pour les Jardins du Carrouge avec de belles récoltes : aubergines, poivrons, pommes de terre, tomates, haricots verts, piments, butternuts... et plein de petits fruits.

Maintenant, place à la préparation des sols pour l'hiver : paillage, amendement des sols avec des engrains verts, le tout sous bâche pour avoir un sol paré à accueillir les semis au printemps prochain.

Emmanuelle Voiseux



EXPOSITION PHOTOS - UN CLIC



L'exposition annuelle du club photo de Fay les Nemours s'est tenue les 11 et 12 octobre à la Salle Polyvalente de la commune.

Pour sa onzième édition, cette manifestation a présenté une centaine de clichés réalisés par les membres du club « Un Clic ».

Sur la scène, un studio de portrait avait été installé, à la disposition du public désireux de se faire photographier.

Malgré une publicité et un affichage probablement insuffisant, ainsi qu'une météo particulièrement agréable succédant à une période maussade incitant à la cueillette de champignons, environ **80 personnes sont venues voir l'exposition.**

Les retours ont été dans l'ensemble très positifs d'autant que, parmi les visiteurs enthousiastes, figuraient des photographes professionnels et des amateurs membres d'autres clubs photo.

Patrick Ferry



Hommage à M. Eric Moreau

M. Eric Moreau nous a quitté au mois d'octobre dernier. Il a été élu de 2004 jusqu'en 2020. Il fut Adjoint de la commune pendant 2 mandats. Investi pour la commune, il suivait les travaux des bâtiments communaux en ayant toujours à cœur de servir l'intérêt général.

Eric est parti trop tôt, alors qu'il venait d'être en retraite, ayant commencé très jeune dans le milieu professionnel.

Nous pensons fort à sa famille, Christine et ses deux enfants Dimitri et Coralie.



Christian Peutot

ABOIEMENTS DES CHIENS

Les aboiements de chiens sont une forme de communication naturelle. Ils peuvent avoir des significations différentes selon le contexte.

Ainsi un aboiement du chien informe et alerte son propriétaire de la présence d'étrangers ou d'un danger mais aussi peut exprimer l'excitation, le désir de jouer.

L'aboiement aura aussi pour but d'attirer l'attention du maître si le chien s'ennuie, pour manifester son mécontentement en raison de stress, d'anxiété, de peur, de faim, d'envie de sortir... Une multitudes de raisons aux aboiements d'un chien, qui peuvent varier en durée et en tonalité. Un chien doit être éduqué soit par un professionnel et soit par son maître qui est responsable de toutes ces situations différentes.

Alors essayons, dans l'intérêt de tous, et de l'animal, d'être attentif à son comportement, sa socialisation afin d'éviter des aboiements excessifs, problématiques qui peuvent devenir extrêmement gênants. **Le chien est l'ami de l'homme, soyons aussi l'ami du chien ! Gilbert Pavie**



Soutien aux entrepreneurs

La kinésiologie est une approche holistique (issue de la médecine traditionnelle chinoise) utilisant le test musculaire comme outil de dialogue avec la mémoire du corps, et ce afin d'identifier et décoder les blocages émotionnels et énergétiques. En tant que Kinésiologue certifiée, mon approche vise à accompagner les individus (enfants, adultes) et leurs animaux de compagnie (chiens, chats, chevaux, etc.) dans la gestion du stress et des déséquilibres émotionnels / comportementaux. J'identifie la source des blocages pour restaurer l'énergie vitale et favoriser le bien-être général et l'harmonie au sein du foyer.

Contact : 07 43 59 97 97 - bulle.dharmonie.kinesiologie@gmail.com

CCAS

Le Centre Communal d'Action Communale a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants

Il développe :

- **Des missions légales** telles que l'instruction des demandes d'aide sociale et la transmission des dossiers pour décision à l'autorité compétente (Conseil Général, Caisse d'Allocations Familiales...) : Couverture Maladie Universelle Allocation Personnalisée d'Autonomie, Allocation Adulte Handicapé, demandes d'aide ménagère ou de placement en établissement pour les personnes âgées et handicapées...

• Des missions facultatives telles que :

- > **Le secours d'urgence** : octroi d'aides financières, de paiement de factures directement aux créanciers, de soutien matériel ou financier des mères ou pères isolés.
- > **L'octroi de subventions aux associations** à caractère social.
- > **L'instruction et l'accompagnement** dans la constitution des dossiers de Revenu de Solidarité Active.

En pratique :

- L'achat de colis de fin d'année pour les anciens.
- La prise en charge d'une partie des frais d'accueil des enfants de Fayÿ dans l'Accueil de loisirs de Saint-Pierre-lès-Nemours. Le CCAS accorde aux familles faÿsiennes: 0.60 € d'aide pour la garderie, par enfant et par garderie (matin-soir).
- 11 € d'aide pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, par jour et par enfant (limité à 20 jours par an).
- La prise en charge d'une partie des voyages scolaires pour les primaires, à hauteur de 25 % du montant TTC du voyage par an et par enfant.
- La prise en charge d'une partie des voyages scolaires pour les collégiens et lycéens, à hauteur de 150 €/enfant/ an pour un couple ou 200 €/ enfant/an pour une famille mono-parentale.
- La prise en charge d'une partie des frais liés à l'examen du BAFA (Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur), à hauteur de 150 € par session (examen en 2 sessions) soit 300€/enfant, sous conditions de ressources imposables inférieures à 27 000 € / enfant et 33 000 € / 2 enfants.

Cinq élus du Conseil municipal sont référents :
Mesdames Corinne Rousteau Vice-présidente, Martine Paroissien, Marie-Hélène Héliot-Guindre, Messieurs Hanspeter Badja et Christian Peutot.

Corinne Rousteau





PAROLE D'ÉLU

Une commune, la nôtre, ce n'est pas seulement une communauté de destins.

Chaque geste que nous posons, chaque décision que nous prenons en Conseil municipal, construit, nous le pensons et le souhaitons, la qualité de vie de tous.

L'avenir de notre village rural de Fay-Lès-Nemours ne se décrète pas d'un claquement de doigts, il se construit dans la durée, avec la participation et bien-sûr la confiance de chacun, car être élu, c'est expliquer, fédérer et communiquer.

Nous avons fait au mieux pour tenir nos promesses et prendre des décisions fiables.

Les projets et les résolutions prises ne le sont pas seulement pour gérer l'entretien ou la rénovation des bâtiments, des murs, des rues, des routes et des chemins, ce sont comme des racines, dirais-je, pour donner envie de rester et de vivre ici.

En effet, notre village n'est riche que de l'énergie et de la convivialité de ceux qui l'habitent.

Être élu, ce n'est pas parler au nom des habitants. C'est

écouter leurs voix, les rassembler et les faire raisonner ensemble.

En tant qu'Adjoint au Maire, j'ai eu ce plaisir dans ce relationnel. J'ai eu cette possibilité, modestement, de participer, de partager des idées et collectivement en Conseil municipal, de collaborer au développement des idées, des projets proposés par Monsieur le Maire ou par différents élus et ainsi aux décisions concernant la vie locale.

Notre village connaît de nombreux défis, mais aussi de belles opportunités, rappelés dans ce bulletin municipal par nos différents intervenants et par Monsieur le Maire.

Bien sûr il y a encore du travail pour passer des idées à l'action et à la réalisation dans le cadre de ce mandat et du mandat de mars 2026.

La future équipe municipale prendra le relais et j'en suis sûr continuera avec le même esprit de solidarité et d'innovation pour créer le bien-être et le bien vivre des Faÿsiens.

Gilbert Pavie

IL FUT UN TEMPS...

En suivant le parcours des polissoirs, on peut remarquer les différents aspects du village : la zone construite, les terres agricoles et la zone boisée.

Ce qui ne se remarque pas, c'est le sous-sol qui pourtant a son importance :

- Quand on aborde Faÿ, en venant de Chaintreauville, dans le bois, il y a un certain nombre de puits, ceux-ci ont servi à extraire l'argile alimentait la tuilerie située à l'entrée du village.
- Sur Faÿ et en bordure de Bagneaux, des carrières de pierre ont été exploitées. La dernière a cessé son activité dans les années 50. Les trous ainsi formés ont un temps servis de dépôt d'ordures.
- Les anciennes maisons de Faÿ étaient maçonnées avec un mortier composé de chaux et de sable. Ce sable aussi était extrait sur place. Le trou formé variait suivant l'importance de la maison, certains ont aussi été utilisés comme dépôt d'ordures.
- En haut de la rue de Montivier, dans le bois à gauche, le trou qui existe encore a permis d'extraire des pavés de grès. A cet endroit et dans quelques autres du village, on trouve encore des blocs de grès qui ont été coupés à angle droit sur plusieurs faces. Les chercheurs de métaux ont trouvé des emplacements qui ont servi à cet usage.

Avant que l'on invente les matériaux modernes, on trouvait sur place de quoi construire. Ce qui n'a pas changé, c'est la charpente composée en majorité de bois que l'on exploite sur place.

Au fil du temps, l'homme a souhaité se construire un abri en exploitant si possible les ressources locales.

Bernard Brun



Certificats d'urbanisme (a) d'information :

Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participation d'urbanisme applicables au terrain (demandé par exemple en cas de vente de l'immeuble).

Certificats d'urbanisme (b) opérationnel :

Indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée (ex : construction d'une maison individuelle, division de terrains...)

CUA 077.178.25.00006 : Vente de la maison sis 3 Rue de l'Eglise.

CUA 077.178.25.00007 : Vente de la maison sis 4 Rue de Montivier.

CUA 077.178.25.00008 : Vente de la maison sis 12 Rue de l'Eglise.

Déclarations Préalables

077.178.25.00012 : Construction d'une clôture sis 15 Allée Suzanne de Bruc. Dossier retiré par le pétitionnaire.

077.178.25.00013 : Réfection de toiture à l'identique, ouverture par une lucarne et nouveau RAL des menuiseries sis 20 Rue de l'Eglise.

077.178.25.00014 : Rénovation du grillage (côté rue Grande) sis 52 Rue Grande.

077.178.25.00015 : Réfection d'une clôture, pose d'un portail et d'un portillon sis 15 Allée Suzanne de Bruc.

077.178.25.00016 : Changement de matériaux des gardes corps sis 1 Rue de Foljuf.

077.178.25.00017 : Construction d'une piscine, d'un abri de jardin et d'une clôture sis 32 ter Rue des Prés. (Dossier en cours d'instruction).

077.178.25.00018 : Division en vue de construire (lot 1 de 355 m²) sis 47 Rue Grande.

077.178.25.00019 : Embellissement des abords de l'Eglise. Terrassement et aménagement de l'accès à l'Eglise, confortation du mur de soutènement, mise en place d'un éclairage extérieur à l'Eglise Saint-Sulpice de Fay-Lès-Nemours.

077.178.25.00020 : Remplacement du portail sis 54 Rue Grande.

077.178.25.00021 : Changement de portail, modification de clôture et construction d'un carport sis 22 Rue des Prés.

077.178.25.00022 : Changement de l'ensemble des menuiseries (fenêtres, portes, fenêtres de toit) et volets Roulants, suppression de 2 conduits de cheminée, ravalement de façade RAL 9003 sis 8 Rue des Roches.

077.178.25.00023 : Installation d'un générateur photovoltaïque bi-axes sur mat en autoconsommation sis Lieudit LA DEFENSE (Route de Chatenoy). La puissance totale du projet est de 17 kWc. (Dossier en cours d'instruction).

077.178.25.00024 : Construction d'un carport sis 32 bis Rue des Prés.

Permis de Construire

077.178.25.00004 : Construction d'une maison individuelle sis 2 Allée Suzanne de Bruc. Dossier refusé en raison des règles du Plan Local d'Urbanisme non respectées.

077.178.25.00005 : Restauration de l'Eglise Saint-Sulpice pour la sauvegarde de l'édifice, consolidations structurelles, assainissement du pignon Ouest, travaux intérieurs dans le périmètre de la Nef, peinture des murs et plafonds, restauration du sol, restauration des façades du pignon Ouest et du caquetoire, réfection du sol du caquetoire, travaux de consolidation structurelle du mur d'enceinte et création d'un mur de soutènement en contrebas de la Chapelle Sud. (Dossier en cours d'instruction).

077.178.25.00006 : Construction d'une maison individuelle sis 2 Allée Suzanne de Bruc. (Dossier en cours d'instruction).

077.178.25.00007 : Construction d'une maison individuelle sis 2 Route de Chatenoy. (Dossier en cours d'instruction).

Déclarations Préalables modifcatif

077.178.23.00002-M01 : Modification de l'implantation du garage et construction d'un carport sis 4 Allée Suzanne de Bruc.

077.178.23.00021-M02 : Modification des clôtures en limites séparatives sis 30 ter rue des Prés.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

077.178.25.00006 : Vente maison sis 3 Rue de l'Eglise.

077.178.25.00007 : Vente maison sis 4 Rue de Montivier.

Convention de surveillance et d'intervention foncière avec la SAFER
NO 77 25 1563 01 : Vente amiable de parcelles sis 3 Rue de l'Eglise, Le Clos, Les Bossats, Les Pointes, La Grande Montivier et Le Fief.



FAY-LÈS-NEMOURS

FERMETURE DE LA MAIRIE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE DU 22/12/2025 AU 04/01/2026 INCLUS

Du 26 décembre 2025
au 15 janvier 2026
Rue Grande
Entre le Monument et le parking

**COLLECTE
DES SAPINS**

Sapins naturels sans neige artificielle et sans guirlandes.

ÉTAT CIVIL

> **Nous ont rejoint**
DUPLESSIS Tiago le 12/03/2025
DUCLERON Jonas, Josner le 21/09/2025
FIETTE Charlie, Pierre le 12/10/2025

> **Se sont unis**
BENDELE Bryan et BERNARD Marine le 12/07/2025

> **Nous ont quitté**
GALLY Jean-Claude le 23/03/2025
BOCQUET Alain le 10/08/2025
MOREAU Eric le 15/10/2025



besoin d'aide ?

Contactez la brigade de gendarmerie de Château-Landon pour vos démarches et questions dans le domaine Sécurité et défense, en particulier en cas de plainte afin de son traitement immédiat. 5 Rue André Gauquelin - 77570 Château-Landon
Tél. : 01 64 29 30 09 - Mail : <https://www.contacterlagendarmerie.fr> - Site internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr